**A La Source Friends**
Société par actions simplifiée au capital de 1 000€
44 avenue de Villiers 75017 Paris
990 843 708 RCS Paris

# CONSTATATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIETE A LA SOURE FRIENDS - 11 FEVRIER 2026

Le **11 février 2026 à 10h00**, le Président de la société A La Source Friends a pris les décisions suivantes :

- Constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital autorisée par le Président en date du 15 septembre 2025
- Modification de l'article 7 des statuts concernant le capital social

Le Président constate que les souscriptions ont été libérées en totalité en numéraire et les fonds ont été déposés un compte ouvert chez LEMONWAY, établissement de paiement agréé, a été contrôlé par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), pour un montant total de **208 000€** (deux cent huit mille euros).

Le Président, au vu des pièces et documents présentés, constate la réalisation définitive, à la date **11 février 2026**, de l'augmentation de capital de A La Source Friends de **208 000€** (deux cent huit mille euros) en vertu d'une décision du Président en date du 15 septembre 2025.

Le capital de la société A La Source Friends est ainsi porté de **1 000€** (mille euros) à **209 000€** (deux cent neuf mille euros).

En conséquence, le Président constate la réalisation définitive de l'augmentation de capital.

Le Président constate également la modification de l'article 8 des statuts.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié comme suit :

***8. CAPITAL SOCIAL***

**Le capital social de la Société est fixé à la somme de 209 000 € (deux cent neuf mille euros), composé de deux cent neuf mille (209 000) actions de 1 (un) euro de valeur nominale, intégralement libérées.**

**Toutes les actions existantes sont des actions de même catégorie.**

En conséquence, le Président constate la réalisation définitive de l'augmentation de capital et la modification de l'article 8 des statuts concernant le capital social.

Alexandre Toussaint
Président

